

DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT (COP 21)

SOCIAL-ÉCOLOGIE

LE DIAGNOSTIC

Le changement climatique s'accélère. Pour contenir le réchauffement de la planète sous le seuil des 2°C, nous devons impérativement entrer dans une ère du bas carbone. De fait, cette lutte appelle un engagement de la part de tous les États, qui doit être contraignant pour être efficace. Or le précédent cycle, initié par le Protocole de Kyoto, signé en 1997, touchait à sa fin et la Conférence de Copenhague, en 2009, n'avait pas permis d'aboutir à un nouvel accord. En accueillant la COP 21 à Paris, la France avait donc une responsabilité majeure.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶▶ Si la mobilisation est commune elle doit être différenciée selon les pays.
- ▶▶ Les pays développés sont contraints de fournir et de mobiliser des financements qui devront progressivement augmenter.
- ▶▶ Un bilan collectif quinquennal, où chaque pays mettra à jour sa contribution, dans une approche toujours plus ambitieuse est exigé.
- ▶▶ Les fonds publics devront désormais constituer une part significative des financements consacrés à la lutte contre le dérèglement climatique.
- ▶▶ 100 milliards de dollars par an seront mobilisés jusqu'en 2025. Un nouvel objectif quantifié sur la base de ce montant, devra être fixé avant cette date.
- ▶▶ 10 pays (*ly compris l'UE*) se mobilisent pour fournir 10 milliards de dollars de financements publics d'ici 2020 sous la forme de prêts ou de dons à l'Union africaine sur les énergies renouvelables.
- ▶▶ Les mécanismes de suivi de mise en œuvre et de contrôle d'efficacité de l'accord sont renforcés, pour plus de transparence sur les contributions et les engagements et accroître la confiance entre les États.
- ▶▶ De nombreuses initiatives (*agenda des solutions et plan d'action Lima-Paris*) mobilisant massivement les acteurs non-étatiques sont lancées.
- ▶▶ La France s'est engagée, au plus tard en 2020, à réviser ses engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et à adapter sa contribution financière, notamment pour les pays les plus vulnérables.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Les ratifications nationales sont officiellement lancées au 22 avril 2016, après la signature de l'Accord de Paris à New York. Il entrera en vigueur 30 jours après la ratification par au moins 55 pays représentant au total 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Mobiliser tous les États pour lutter contre les dérèglements climatiques, encourager le développement des énergies renouvelables, adapter l'aide au développement pour y faire face et aider les pays vulnérables.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les pays de la planète.

QUELS OBJECTIFS ?

Une baisse des émissions des gaz à effet de serre pour contenir la hausse des températures à 2°C à l'échelle du globe avant la fin du siècle.

QUELLE CONCERTATION ?

Une préparation et des négociations qui ont débuté dès le début du quinquennat.

QUELS RÉSULTATS ?

L'accord de Paris du 12 décembre 2015 est à dimension universelle.

En se donnant pour objectif de limiter la hausse des températures à 1,5°C, il est plus ambitieux que les 2°C initialement prévus.

LA SIGNATURE D'UN ACCORD PAR 195 PAYS

le 11 décembre 2015 est une première dans l'histoire des négociations sur l'avenir de la planète :

C'EST UNE RÉUSSITE DIPLOMATIQUE

MAJEURE DE LA FRANCE,

qui a notamment obtenu des engagements concrets des pays les plus pollués de la planète.

DEPUIS ?



LES RATIFICATIONS NATIONALES SONT OFFICIELLEMENT LANCÉES AU 22 AVRIL 2016

30 JOURS APRÈS LA RATIFICATION PAR AU MOINS 55 PAYS REPRÉSENTANT AU TOTAL 55% DES ÉMISSIONS MONDIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE

LE CONSTAT



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE S'ACCÉLÈRE. POUR CONTENIR LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE SOUS LE SEUIL

DES 2°C, NOUS DEVONS IMPÉRATIVEMENT ENTRER DANS UNE ÈRE DU BAS CARBONE. EN ACCUEILLANT LA COP 21 À PARIS, LA FRANCE AVAIT DONC UNE RESPONSABILITÉ MAJEURE

QUI EST CONCERNÉ ?



TOUS LES PAYS DE LA PLANÈTE

RÉSULTATS



EN SE DONNANT POUR OBJECTIF DE LIMITER LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES À 1,5°C, IL EST PLUS AMBITIEUX QUE LES 2°C INITIALEMENT PRÉVUS

OBJECTIFS



BAISSE DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE POUR CONTENIR LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES À DE 2°C À L'ÉCHELLE DU GLOBE AVANT LA FIN DU SIÈCLE.

COMMENT ?



UN BILAN COLLECTIF QUINQUENNAL, OÙ CHAQUE PAYS METTRA À JOUR SA CONTRIBUTION, DANS UNE APPROCHE TOUJOURS PLUS AMBITIEUSE



LES FONDS PUBLICS DEVRONT DÉSORMAIS CONSTITUER UNE PART SIGNIFICATIVE DES FINANCEMENTS CONSACRÉS À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



MOBILISÉS JUSQU'EN 2025



10 PAYS (Y COMPRIS L'UE) SE MOBILISENT POUR FOURNIR 10 MILLIARDS DE DOLLARS DE FINANCEMENTS PUBLICS D'ICI 2020 SOUS LA FORME DE PRÊTS OU DE DONS À L'UNION AFRICAINE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LA FRANCE S'EST ENGAGÉE, AU PLUS TARD EN 2020, À RÉVISER SES ENGAGEMENTS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET À ADAPTER SA CONTRIBUTION FINANCIÈRE, NOTAMMENT POUR LES PAYS LES PLUS VULNÉRABLES